

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT GENIS LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 07 octobre 2021

Compte-rendu affiché le 11 octobre 2021

Date de convocation du Conseil Municipal : 01
octobre 2021

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Madame Marylène MILLET

Secrétaire élu : Madame Camille EL-BATAL

Membres présents à la séance :

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVAUT, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Philippe MASSON, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Eric PEREZ, Nejma REDJEM

Membres absents excusés à la séance :

David HORNUS, Laurent DURIEUX, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Jean-Christian DARNE, Fabienne TIRTIAUX

Pouvoirs :

David HORNUS à Céline MAROLLEAU, Laurent DURIEUX à Aïcha BEZZAYER, Sonia MONFORT à Françoise BÉRARD, Caroline VARGIOLU à Stéphane GONZALEZ, Jean-Christian DARNE à Philippe MASSON, Fabienne TIRTIAUX à Pascale ROTIVEL,

Membres absents à la séance :

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

Délibération : 10.2021.118

Transmis en préfecture le : 12/10/2021

RAPPORTEUR : Madame Françoise BÉRARD

La présente délibération vise à ajuster les crédits votés lors du budget primitif pour faire face aux aléas survenus en cours d'exercice. Il en résulte quelques modifications des prévisions initiales. Les dépenses et les recettes relevant de chapitres comptables différents, il faut donc prévoir les différentes écritures par décision modificative.

La décision modificative proposée s'équilibre à +90 000,00 € en fonctionnement et à -380 000,00 € en investissement. Cette décision modificative propose des ajustements de crédits par rapport au budget voté pour 2021.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

- Chapitre 011 « Charges à caractère général » : +157 000,00 €

Il s'agit d'inscrire :

- une dépense non prévue pour le chauffage de 120 000 € correspondant à une régularisation de taxes 2020 et 2021 ;
- des dépenses supplémentaires pour des tontes (15 000 €) et pour le contrat de location de bennes (6 000 €);
- des ajustements de dépenses pour des frais d'avocats et des charges locatives (16 000€)

- Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » : -60 000,00 €

Ajustement de crédits non affectés sur ce chapitre de dépenses.

- Chapitre 67 « Charges exceptionnelles » : -7 000,00 €

Ajustement à la baisse de crédits sur ce chapitre de dépenses.

RECETTES

- Chapitre 73 « Impôts et taxes » : +104 600,00 €

Il s'agit de l'ajustement des recettes fiscales prévues au budget primitif suite à la notification des bases par les services fiscaux.

Il est rappelé que la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales a entraîné la mise en œuvre d'un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements au 1er janvier 2021.

Chaque commune et chaque EPCI à fiscalité propre seront compensés à l'euro près de leur perte individuelle de taxe d'habitation sur les résidences principales (pour les communes, la compensation prend la forme d'un coefficient correcteur).

- Chapitre 74 « Dotations, subventions et participations » : -14 600,00 €

Ajustement des montants budgétés pour diverses recettes au vu des notifications reçues ou des estimations actualisées (dotation globale de fonctionnement, FCTVA...).

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

- Crédits de paiement 2021 pour l'opération 202101 « AP Réhabilitation centre social et culturel des Barolles » : + 75 000,00 €

Nouvelle opération pluriannuelle : création d'une autorisation de programme pour les travaux de réhabilitation du centre social et culturel des Barolles.

Ajustement de l'opération 699 « Structures jeunesse » (- 200 000,00 €) suite à la création de l'autorisation de programme pour les travaux de réhabilitation du centre social et culturel des Barolles.

- Crédits de paiement 2021 pour l'opération 202102 « AP Extension restaurant scolaire Mouton » : + 20 000,00 €

Nouvelle opération pluriannuelle : Création d'une autorisation de programme pour les travaux d'extension du restaurant scolaire Mouton.

Ajustement de l'opération 499 « Petits travaux et matériel groupes scolaires » (- 351 800,00 €) suite à la création de l'autorisation de programme pour les travaux d'extension du restaurant scolaire Mouton.

- Opération 599 « Petits travaux et matériel stades et gymnases » : + 213 500,00 €

Dépenses urgentes pour des travaux d'étanchéité sur la toiture des vestiaires au stade de Beauregard.

- Ajustement de crédits diverses opérations

Opération 205 « Voirie éclairage public » : - 90 000,00 €

Opération 210 « Réserves foncières » : + 2 000,00 €

Opération 300 « Hôtel de ville » : -30 000,00 €

Opération 399 « Patrimoine » : -40 000,00 €

Opération 700 « Espace culturel » : -30 000,00 €

Opération 701 « Médiathèque » : -6 500,00 €

Opération 899 « Structures et espaces enfance » : -34 400,00 €

Opération 1001 « Informatique Mairie » : + 20 200,00 €

- Chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » : +50 000,00 €
- Chapitre 27 « Autres immobilisations financières » : +2 000,00 €

Ajustement des crédits budgétaires sur la nature 275 « Dépôts et cautionnements versés » (en dépenses et en recettes).

- Chapitre 020 « Dépenses imprévues » : + 20 000,00 €

RECETTES

Ajustements des recettes sur les opérations suivantes :

- Opération 1000 « Parc automobile » : -15 000,00 €
- Opération 205 « Voirie éclairage public » : -10 000,00 €
- Opération 218 « Vidéosurveillance » : -40 000,00 €
- Chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves » : -37 000,00 €

Ajustement du montant prévisionnel du FCTVA à percevoir sur l'exercice 2021 au vu des dépenses éligibles réalisées sur l'exercice 2020.

- Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilés » : -280 000,00 €

Ajustement du montant prévisionnel d'emprunts.

- Chapitre 27 « Autres immobilisations financières » : +2 000,00 €

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°03.2021.029 du 25 mars 2021 relative à l'adoption du budget primitif 2021 ;

Vu la délibération n°07.2021.075 du 08 juillet 2021 relative à la décision modificative n°1 ;

Vu l'avis de la commission n°4 « Finances, affaires générales, développement économique, ressources humaines et numérique » du 30 septembre 2021 ;

Où l'exposé du rapporteur ;

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **ADOPTER** la décision modificative n°2 de l'exercice 2021 au niveau des chapitres en section de fonctionnement et du chapitre opération pour la section d'investissement, telle qu'elle est détaillée ci-après :

FONCTIONNEMENT**DÉPENSES**

	Exercice	2021			
	Etape	BP	RAR	DM1	DM2
Chap voté	Libellé	Montant	Montant	Montant	Montant
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 835 916,87 €			157 000,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	11 180 000,00 €			
014	ATTENUATION DE PRODUITS	531 214,01 €			
022	DEPENSES IMPREVUES	10 000,00 €			0,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 952 713,90 €			-60 000,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	250 000,00 €			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	140 336,09 €			-7 000,00 €
	Total : Réel	19 900 180,87 €	0,00 €	0,00 €	90 000,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	241 265,84 €			
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 075 000,00 €			0,00 €
	Total : Ordre	1 316 265,84 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total : Dépenses	21 216 446,71 €	0,00 €	0,00 €	90 000,00 €

RECETTES

Exercice		2021			
Etape		BP	RAR	DM1	DM2
Chap voté	Libellé	Montant	Montant	Montant	Montant
013	ATTENUATION DE CHARGES	142 400,00 €			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVIC	842 727,58 €			
73	IMPOTS ET TAXES	17 012 151,00 €			104 600,00 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 658 104,32 €			-14 600,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	387 533,81 €			
76	PRODUITS FINANCIERS	200,00 €			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	135 170,00 €			0,00 €
	Total : Réel	21 178 286,71 €	0,00 €	0,00 €	90 000,00 €
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	38 160,00 €			
	Total : Ordre	38 160,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total : Recettes	21 216 446,71 €	0,00 €	0,00 €	90 000,00 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

	Etape	2021			
		BP	RAR	DM1	DM2
Chap voté	Libellé	Montant	Montant	Montant	Montant
020	DEPENSES IMPREVUES	40 000,00 €			20 000,00 €
1000	PARC AUTOMOBILE	191 500,00 €	140 626,48 €		
1001	INFORMATIQUE MAIRIE	196 090,00 €	68 789,63 €	32 000,00 €	20 200,00 €
1002	ELECTRO MENAGER	22 000,00 €	7 646,28 €		
104	ESPACES VERTS	110 000,00 €	25 537,01 €		
106	PROJET NATURE	50 750,00 €	24 651,70 €		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 866 000,00 €			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 000,00 €			50 000,00 €
202101	AP REHABILITATION CENTRE SOCIAL BAROLLES				75 000,00 €
202102	AP EXTENSION RESTAURANT SCOLAIRE MOUTON				20 000,00 €
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES	211 153,84 €	347 000,00 €	-32 000,00 €	
205	VOIRIE ECLAIRAGE PUBLIC	1 009 010,00 €	123 349,37 €		-90 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	130 951,36 €	28 937,56 €		
210	RESERVES FONCIERES	335 000,00 €			2 000,00 €
218	VIDÉOSURVEILLANCE	100 000,00 €	27 538,38 €		
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC.A DES PARTIC.	0,00 €			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 000,00 €			2 000,00 €
300	HOTEL DE VILLE	94 334,19 €	7 022,32 €		-30 000,00 €
302	MAISON DES CHAMPS	5 000,00 €			
304	REHABILITATION CIMETIERE	42 000,00 €			
307	TOUS BATIMENTS	413 000,00 €	62 314,37 €		
399	PATRIMOINE	68 000,00 €	3 480,00 €		-40 000,00 €
499	PETITS TRAVAUX ET MATERIEL	1 002 750,00 €	223 541,86 €		-351 800,00 €

	GROUPES SCOLAIRES				
599	PETITS TRAVAUX ET MATERIEL STADES ET GYMNASES	488 410,00 €	124 593,76 €		213 500,00 €
699	STRUCTURES JEUNESSE	310 200,00 €	203 686,30 €		-200 000,00 €
700	ESPACE CULTUREL	38 500,00 €	9 863,34 €		-30 000,00 €
701	MEDIATHEQUE	15 500,00 €	7 823,74 €		-6 500,00 €
899	STRUCTURES ET ESPACES ENFANCE	144 775,00 €	14 869,70 €		-34 400,00 €
	Total : Réel	6 936 924,39 €	1 451 271,80 €	0,00 €	-380 000,00 €
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION	38 160,00 €			
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	936 000,00 €			
	Total : Ordre	974 160,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total : Dépenses	7 911 084,39 €	1 451 271,80 €	0,00 €	-380 000,00 €

RECETTES

	Exercice	2021			
	Etape	BP	RAR	DM1	DM2
Chap voté	Libellé	Montant	Montant	Montant	Montant
001	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE INVT.	3 000 633,59 €			
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	15 000,00 €			
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	2 610 278,76 €			-37 000,00 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
	13 Subventions hors oipérations	31 500,00 €			
	1000 PARC AUTOMOBILE	20 000,00 €			-15 000,00 €
	1001 INFORMATIQUE MAIRIE	28 000,00 €			
	106 PROJET NATURE	50 750,00 €			0,00 €
	205 VOIRIE ECLAIRAGE PUBLIC	10 000,00 €			-10 000,00 €
	218 VIDÉOSURVEILLANCE	57 928,00 €			-40 000,00 €
	499 PETITS TRAVAUX ET MATERIEL GROUPES SCOLAIRES	10 000,00 €			
	699 STRUCTURES JEUNESSE	16 000,00 €			
	899 STRUCTURES ET ESPACES ENFANCE		40 000,00 €		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 218 000,00 €			-280 000,00 €
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 000,00 €			2 000,00 €
	Total : Réel	7 070 090,35 €	40 000,00 €	0,00 €	-380 000,00 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	241 265,84 €			
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION	1 075 000,00 €			0,00 €
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	936 000,00 €			
	Total : Ordre	2 252 265,84 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total : Recettes	9 322 356,19 €	40 000,00 €	0,00 €	-380 000,00 €

Après avoir entendu l'exposé de **Madame Françoise BÉRARD**,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DELIBERATION A LA MAJORITE
Motion adoptée par 29 voix Pour et 6 voix Contre, Abstention : 0.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,

La Maire,
Marylène MILLET



Liste des élus ayant voté POUR

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVault, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Fabien BAGNON, Eric PEREZ, Nejma REDJEM

Liste des élus ayant voté CONTRE

Philippe MASSON, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.
--